



Collision Avoidance System Antrag Vergütung



Demande de rémunération pour Collisions Avoidance (Flarm, Trx Appareilsetc)

Antragsteller:

Nom	
Prénom	
Adresse	
email	
Tel	
Type HB - Y..	

Détails d'appareil, frais d'adaption, montage

Type d'appareil	
Fabricant	
Coûts,(Copie facture)	
Frais de montage:	
Montage de même h x ..Fr.	
Montage par entreprise: Nom / Copie facture	

Déroulement:

- Formulaire à compléter avec l'indication du requérant, détail d'appareil en considération, coûts et montage.
- Achat + montage(Minor Alt) organiser individuellement
 - Rapport de mise en oeuvre du dispositif à adresser au : bureau EAS Alfons Hubmann office@hubmann.ch et à joindre:
 - Preuve d'achat / quittances
 - Preuve d'instruction et familiarisation avec compte rendu
 - Déclaration valide, (Moi "Henry Constructeur d'avion" certifie que le système Flarm dans HB-Y-- est installé et opérationnelle , lieu, date, signature,)
 - Vérification et compensation à envoyer au bureau EAS :
 - Conformément à l'arrêt ZV-EAS les frais de gestion sont de Sfr 200.-

Soumission collectives s'effectuent par le bureau EAS. La réalisation doit être prise en main au 31 Mars 2016. La dernière facturation collective EAS est à présenter au 30 Avril 2016, échéance après cette date. Le versement de l'aide financière (env. 72%) s'effectue à 6 mois après réception des factures collectés. La mise en œuvre est à démarrer en début mai 2015.

Pour plus amples questions contacter le bureau EAS:
Alfons Hubmann office@hubmann.ch Tel 031 534 22 22

08.05.2015 EAS Coordinator Thomas Müller